



Montréal
Exchange

Avis d'information

A17-006

Date : Le 15 mai 2017

UTILISATION OBLIGATOIRE DE LA FONCTIONNALITÉ DE STRATÉGIES DÉFINIES PAR L'UTILISATEUR POUR L'EXÉCUTION DE STRATÉGIES SUR OPTIONS

Conformément à la circulaire [066-17](#) et sous réserve d'approbation de tous les organismes de réglementation, l'utilisation de la fonctionnalité de stratégies définies par l'utilisateur sera obligatoire pour l'exécution des stratégies sur options non soumises à une garantie d'exécution minimale de 50 %. Les modifications susmentionnées entreront en vigueur à compter de l'ouverture de la séance le 1er Août 2017.

Cordialement,

Le Centre d'assistance technique
Numéro sans frais : 1 877 588-8489
Téléphone : 514 871-7872
Courriel : samsupport@tmx.com